

REGLEMENT DES COURSES

5 KMS DE LA CORRIDA DE CORBIE

DIAMNCHHE 17 NOVEMBRE 2019

Puisque courir rime avec plaisir

Prenez un bon départ avec les 5 km de la corrida. Soyez acteur !

La Course est organisée par le Running Club de Corbie, ses amis et en collaboration avec la ville de Corbie o **Inscriptions** uniquement par internet [jusqu'au mercredi 13 novembre minuit ou limitées à 900](#). Pas d'inscription sur place.

En application de la réglementation en vigueur, ne seront acceptés que les participants présentant selon le cas :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' J'aime courir, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- une autorisation parentale pour les participants non licenciés mineurs au jour de l'épreuve.

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition. Ce certificat doit être rédigé en langue française ou une traduction en français devra être fournie.

- o **Tarifs** sur le 5 km : 7 euros (hors frais de gestion) jusqu'au lundi 11/11, majoration de 1 euros jusqu'au mercredi 13/11, dernier délai. Gratuit pour les animations enfants et inscription sur place. o **Remise des dossards** de 13H00 à 15H00 au centre Adhallard – place de la République à Corbie. o Epreuve des 5 km comptant pour le challenge route de la Somme, à partir de l'âge de 14 ans (2005) o **A partir de 13h50: 3 animations pour les enfants** ([année de naissance 2006 à 2013](#)), rue Victor Hugo, distance suivant les âges..
- o **14H30 : Course populaire réservée aux féminines en plus de 25 mn à partir de l'année de naissance 2006.**
Les temps seront corrigés à 24mn pour les temps en dessous.
- o **15H10 : Course Elite réservée aux femmes en moins de 25 mn, à partir de l'année de naissance 2006.**
15H40 : Course populaire réservée aux hommes en plus de 21 mn à partir de l'année de naissance 2006.
Les temps seront corrigés à 20mn pour les temps en dessous.
- o **16H20 : Course Elite réservée aux hommes en moins de 21 mn, à partir de l'année de naissance 2006.**
- o **Circuit** : parcours rapide et sans difficulté au centre ville de Corbie, mesuré et homologué, distance exacte de 5 km et marqué tous les kilomètres. Circuit entièrement fermé à la circulation.
- o **Responsabilités**

Responsabilité civile : conformément à la loi, l'organisation a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile, celles de ses préposés rémunérés ou non et de tous les participants à la course de la corrida de Corbie, ainsi que les juges arbitres et commissaires de courses dans l'exercice de leur activité. Les participants licenciés ou non sont considérés comme des tiers entre eux. Un justificatif peut-être fourni à tout participant qui en fait la demande.

Individuelle accident : Les participants sont avertis du fait que la pratique sportive comporte des risques. Il est hautement recommandé aux participants (notamment les non licenciés à une fédération sportive) de souscrire au préalable une assurance individuelle accident et de vérifier que l'étendue de la garantie est suffisamment adaptée à leurs besoins. **Domage matériel** : l'organisation décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants et ce, même si elle en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisation pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription en amont d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

o **Acceptation du règlement**

La participation à la corrida implique l'acceptation expresse par chaque participant du présent règlement pour lequel il s'engage aussi sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Pour tout litige non résolu par le présent règlement, le règlement de la FFA sera appliqué.

Chaque participant devra accepter le présent règlement en cochant la case correspondante sur son bulletin d'inscription lors de son inscription en ligne

Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

o **Résultats** : Affichage des résultats sur le site internet de l'organisation www.runningclubcorbie.com et à l'arrivée.

o **Récompenses** : aux bénévoles et aux 900 coureurs inscrits. Récompenses aux 3 premiers (ères) du classement scratch de chaque course à 17H00. Présence obligatoire. Tombola

o **Droit d'image** :

Chaque participant autorise l'organisation (ou ses ayants droits) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire, son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la course en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, pour tout usage y compris à des fins publicitaires ou promotionnelles, et pour une durée de 5 ans.

Chaque participant autorise expressément et irrévocablement l'organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause, afin de répondre aux impératifs des campagnes publicitaires, promotionnelles et/ou commerciales à : o Apporter toute modification, adjonction, suppression, qu'elle jugera utile pour l'exploitation de son image dans les conditions définies ci-dessus ;

o Associer et/ou combiner à son image, tous/toutes signatures, accroches, slogans, légendes, marques, signes distinctifs, mentions légales, visuels et, de manière générale tout élément de toute nature au choix de l'organisateur destiné notamment à illustrer les supports de communication dans lesquelles elles sont intégrées.

o **La CNIL** :

L'organisation s'engage à respecter la confidentialité des informations nominatives et données personnelles communiquées par l'Utilisateur, et à les traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978.

Chaque participant accepte expressément la publication de ses données nominatives (nom, prénom, date de naissance et le cas échéant numéro de licence) et de son classement sur le site internet de la compétition ainsi que de la FFA et des prestataires de l'organisation.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant auprès de l'organisateur (à l'adresse email de l'organisation. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage de l'organisation.

o **Records du parcours**. Homme 14.57 A. Dubreucq ; Femme 17.03 M. Doutart. **Prime 100 EUROS au record du parcours homme et/ou femme.** o **Ravitaillement** situé en zone arrivée.

o **Animation** située sur le parcours.

ATTENTION : le centre ville sera fermé à partir de 13H00